



Le 2 mai 2001

*Madame Anne-Marie Gaulin
Bureau des audiences publiques
sur l'Environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6*

OBJET : *Protection en amont des ouvrages à SM-2 (estacade)*

Madame,

Vous trouverez ci-après un complément à une question posée au sujet de la protection en amont des ouvrages de SM-2 lors de l'audience publique du 24 avril dernier.

Selon le registre d'opération de SM-2, les dates de mise en place et de retrait de l'estacade ont été respectivement le 27 mai et le 20 octobre en 1999 alors qu'en 2000, on peut y lire le 31 mai et vers le 27 octobre. Cette dernière date n'était pas inscrite au registre Elle a été obtenue par le biais d'une communication personnelle.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer Madame, nos salutations distinguées.

*Pierre Blackburn
Administrateur Santé-Sécurité-Environnement*

c.c. Manon Beauchemin, Vice-présidente Services juridiques et secrétaire corporative

Monsieur Michel Demers
Protection des eaux navigables
Garde côtière canadienne
